

DISCOURS - BP 2012
Réunion du Conseil général
Jeudi 15 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

J'ouvre l'une des sessions les plus importantes de l'année - notre grand rendez-vous de fin d'année - la session budgétaire ;
et je vous remercie d'être nombreux ce matin à mes côtés pour engager ce long, ce lourd mais passionnant travail de construction budgétaire.

Avec les commissions - avec les Vice-présidents - les services ont travaillé de nombreuses semaines à la prévision des dépenses et des recettes de l'année 2012.
Et je souhaite, au nom de l'institution, rendre hommage à tous nos agents, fonctionnaires ou contractuels de la fonction publique, aujourd'hui trop souvent décriés, méprisés.

Ils ont travaillé à la programmation d'actions nouvelles, mais aussi à la réalisation d'économies nouvelles, tant l'équilibre du budget départemental demeure complexe et je veux donc commencer par les remercier en votre nom à tous.

*
* *

C'est ainsi depuis près de dix ans désormais - et comme je l'annonçais dans la traditionnelle note de cadrage adressée aux services - , nous ne pourrons, cette année encore, ouvrir des portes nouvelles sans en fermer d'autres, créer de nouvelles dépenses sans en supprimer d'autres.

Car nous ne devons pas espérer - et nous le savons depuis de nombreux mois - de changements structurels **positifs** du budget départemental.

Je sais qu'une telle consigne, **stricte**, n'a pas été reçue avec le sourire, ni par nos collaborateurs, ni par nos collègues !

Je sais qu'ils ont les uns et les autres...,
je sais que vous avez **tous** les uns et les autres, chers collègues, dans la tête des brassées de projets et d'idées pour la Charente et que leur remise, cette année encore - pour une partie d'entre eux en tout cas - au fond du placard, vous a frustrés, démotivés parfois.

Notre motivation, nous devons aller la puiser ailleurs.

Et d'abord, dans le simple maintien à flot de notre imposant navire,

dans l'équilibre de nos comptes, notre budget s'équilibrera en 2012 à un peu plus de 500 millions d'euros.

dans la satisfaction de la population que nous servons et qui craint, nous le savons, les dérives budgétaires et les hausses d'impôts.

Notre marge de manœuvre, devenue si étroite, nous contraint depuis plusieurs années de brider notre imagination...

Nous contraint de remettre souvent, **à après-demain**, nos rêves de lendemains qui chantent, d'oublier finalement, comme la grande majorité de nos concitoyens d'ailleurs !, le superflu et même parfois le nécessaire pour ne retenir **que** l'indispensable.

C'est que nos dépenses indispensables - et nous le verrons tout à l'heure - forment le plus grand bataillon de nos dépenses. Il s'agit le plus souvent de dépenses de solidarité.

C'est que nos recettes, sur lesquelles, je vous rappelle, nous n'avons pratiquement plus la main, stagnent conformément à la volonté de l'Etat, voire régressent.

Voilà l'équation qu'il nous est donné, chaque année depuis près de dix ans, de résoudre.

*
* *

Nous voyons ici que contrairement à ce que certains voudraient laisser croire, l'entité départementale, le Département, n'est pas une entreprise.

J'insiste.

Nous ne formons pas ici, réunis, un conseil d'administration, et qui pourrait à l'occasion de sa session budgétaire décider d'une quelconque stratégie budgétaire,

pour vendre plus,
pour vendre mieux,
pour vendre plus cher,
pour augmenter notre chiffre d'affaires,
pour augmenter nos bénéfices et donc peut-être - ce n'est d'ailleurs vrai que pour les entreprises responsables, citoyennes – pour réinvestir au profit de tous.

J'entends dire cette bêtise quelquefois :

"Je gère ma mairie comme une entreprise...",

"Il faudrait que les Départements, les Régions soient gérés comme des entreprises...".

A considérer premièrement que ce serait un gage d'absolue qualité, ce que je ne crois pas, en tout cas pour ce qui concerne la gestion des services publics, il faudrait pour cela que nous ayons la main sur nos recettes, que nous ayons la perspective de les faire évoluer, que nous ayons la responsabilité d'une certaine façon d'aller les chercher, d'aller les gagner ces recettes !

Or, nous savons que les grandes évolutions imposées ces dernières années par l'Etat aux collectivités locales, en particulier aux Départements et aux Régions, ont essentiellement consisté **à supprimer leur autonomie fiscale** et donc toute responsabilité ou presque en matière de recettes.

J'aimerais donc, comme tout gestionnaire, gestionnaire d'entreprise pourquoi pas, vous promettre de bonnes affaires, vous présenter de brillants projets de développement, vous faire miroiter bénéfiques et investissements.

*
* * *

Mais... il me faut vous redire ici - ce que j'ai dit à l'occasion de la session des orientations budgétaires, le vendredi 14 octobre dernier :

"En 2012, nos recettes en provenance de l'Etat, nos dotations, n'évolueront pas alors même que la seule inflation viendra sans doute mécaniquement augmenter les dépenses de fonctionnement de plus de 2 %".

"En 2012, **au total de l'ensemble de nos recettes**, c'est-à-dire y compris nos quelques recettes fiscales, y compris les droits de mutation, l'augmentation de nos recettes par rapport au budget **réalisé** en 2011, ne devrait être que d'environ 1 %".

Sans véritable autonomie fiscale, sans augmentation de nos dotations, comprenons que nous n'aurons finalement qu'à débattre de nos dépenses. Et encore ! uniquement de celles, et elles sont de plus en plus rares, qui ne sont pas obligatoires.

*
* * *

L'on me rétorquera peut-être qu'il m'est possible encore d'augmenter une fraction de l'impôt, pour le moment toujours laissé aux Départements, c'est-à-dire, du foncier bâti.

Mais il y a là plus de mal à faire aux Charentais que de bien à faire aux finances départementales et je ne le veux donc pas.

Je veux dire ici qu'en rien une augmentation de cette taxe n'est en mesure de régler l'un de nos problèmes structurels. Je vous proposerai donc de la laisser telle qu'elle est pour ne pas pénaliser inutilement nos familles, et elles sont nombreuses, aux revenus modestes.

*
* *

L'on me rétorquera peut-être, que de toute façon, c'est la crise..., qu'il faut courber l'échine, qu'il faut se contracter, se réduire, qu'il faut se protéger sagement et, qu'à l'exemple de l'Etat, l'économie - j'entends ici la réduction des dépenses - doit être le mot d'ordre,

L'on me rétorquera qu'avec un peu d'astuce !, avec un peu d'habileté !, il doit ne pas être impossible de trouver dans **la suppression**, dans **la déconstruction**, dans **la démolition**, quelques sous, quelques moyens nouveaux d'investir !

Et j'entends ici ou là les mots d'ordre, quelques éléments de langage et qui courent par les Ministères, par les Préfectures et jusqu'ici dans les plus petites de nos communes :

Réduisez !, comprimez !, diluez l'espace public, supprimez tous les services publics consommateurs de crédits, dispendieux. Supprimez services et fonctionnaires !
Purgez-vous !

Voilà le remède contre la crise !!

La crise n'aurait donc qu'un problème pour origine : non pas le système bancaire mais c'est stupéfiant, la dette publique, le coût du service public et en particulier le coût de fonctionnement des collectivités locales et de leurs soi-disant armées de fonctionnaires.

La crise n'aurait qu'un remède, la réduction de l'espace public, la suppression de fonctionnaires, d'élus locaux, de tous ces prétendus nantis de la République, la purge vous dis-je !

Alors que le service public est, ne l'oublions jamais, avec la protection sociale collective, **au centre** de la conception solidaire et égalitaire de la République.

Alors que les besoins sociaux, les besoins de services publics sont immenses et que nous pourrions bientôt passer, pour citer Martin HIRSCH, de la fracture sociale à la **dislocation** sociale.

Ainsi et même si notre marge de manœuvre s'est déjà considérablement réduite tout au long de cette décennie - je l'ai rappelé tout à l'heure -, sommes-nous conviés, **nous, élus locaux** à réduire encore nos ambitions pour les territoires que nous servons,

*
* *

Ainsi sommes-nous conviés à vous présenter des budgets étroits et parfois un peu pâles **au nom de la crise** ! et pour suivre l'exemple d'un Etat qui lui se pare de tous les attraits de la vertu.

Voilà l'Etat, l'Etat à demi noyé dans l'océan de la dette, l'Etat qui allège la charge des plus riches et qui sauve les banques.

Voilà cet Etat, ce même Etat qui désormais **nous somme** !, oui, **nous somme**, de l'aider à écopier en asséchant nous-mêmes, nos départements, nos régions, nos communes, tous nos budgets à venir !

Le Gouvernement **entend** faire contribuer les collectivités territoriales à hauteur de 200 millions d'euros au moins à l'effort de réduction des dépenses et nous allons donc être contraints

- que le temps de la décentralisation fut un beau temps !
- quel bel espoir nous eûmes alors !

Nous allons donc être contraints alors que nous nous sommes mis au régime sec il y a 7 ans déjà, de réduire encore notre voilure, on pourrait dire de réduire « notre empreinte territoriale » et ce, pour partager la peine de l'Etat !

Pardonnez-moi ...

et ce n'est pas ignorer la crise, ni même la sous-estimer, mais j'y vois plutôt une manœuvre.

*
* *

Car Oui la crise a bon dos, lorsqu'elle permet à l'Etat de limiter l'autonomie des régions et départements.

Oui la crise a bon dos, lorsqu'elle justifie la mise à mort du service public, la diminution des prestations sociales, l'augmentation du temps de travail, le gel des salaires, la privatisation de nos plus belles entreprises publiques, la concession de nos plus grands chantiers publics enfin bref, la suppression d'une grande part de nos droits, de nos droits sociaux durement et patiemment acquis, durement et patiemment **conquis**.

La crise a bon dos, lorsqu'elle cache, lorsqu'elle couvre, le vrai sens, les vraies raisons, **ultra-libérales**, de la RGPP, de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat, de la loi hôpital Patient Santé Territoire, de la loi liberté et responsabilité des universités (nous pourrions bien vite en connaître les conséquences en Charente), ou encore, bien entendu, de la réforme des collectivités territoriales.

A l'heure de nos premiers efforts de gestion, en 2004,

A l'heure de nos premières économies,

A l'heure de nos premières réductions budgétaires, l'Etat allégeait les charges des grandes fortunes, baissait la TVA dans l'hôtellerie et la restauration, instaurait un bouclier fiscal pour protéger les revenus des plus aisés, supprimait la taxe professionnelle acquittée par les entreprises.

Permettez-moi juste de vous rappeler ici, que si, depuis 2009, le Gouvernement n'a cessé de critiquer la gestion des collectivités locales, le rapport sur l'observation des finances locales, paru en juillet 2011, apporte **au contraire**, les preuves d'une gestion prudente des collectivités.

Ainsi, en 2010 (je cite le rapport), ont-elles globalement réduit leur déficit de 0,3 % à 0,1 % du PIB et ont-elles participé activement à la diminution du déficit public global de 7,5 % à 7,1 % du PIB. Pendant que l'Etat, lui, augmentait son déficit, déficit que nous avons vu passer au cours de la seule année 2010 de 6,2 % à 6,3 % du PIB.

Chers collègues, serrons-nous les coudes, cessons de recevoir, sans les rendre, ces attaques injustifiées et parfois blessantes.

Nous l'avons vu ces dernières années, tous les moyens sont bons pour faire rendre gorge aux collectivités :

Une fausse décentralisation acte II,
Une réforme territoriale,
Et aujourd'hui la crise.

Non, les collectivités locales n'ont aucune part, aucune responsabilité dans la dérive de la dette nationale.

Non, les Départements de France ne sont pas dépensiers, prodigues, mauvais gestionnaires.

Le Département de la Charente a, comme beaucoup d'autres, fait l'objet récemment d'un contrôle de la Chambre régionale des comptes et je vous renvoie, cela vaut mieux qu'un long discours, au rapport de gestion et qui vous a été présenté récemment, sans qu'une seule remarque ne soit formulée d'ailleurs.

Malgré l'effet de ciseau, c'est-à-dire une croissance des dépenses de fonctionnement nettement supérieure à celle des recettes entre 2004 et 2009*, nous avons fait en sorte **toujours** :

- premièrement de voter un budget en équilibre,
- deuxièmement de stabiliser l'encours de dette,

Ce même encours qui avait fortement augmenté au début des années 2000.

Je voudrais que ce mode de gestion, ces grands enjeux budgétaires soient partagés par tous évidemment.

*
* *

Etant entendu que la bonne gestion, la stabilisation, j'espère même la réduction de notre endettement, n'est pas synonyme d'inaction.

Ce n'est certes pas le temps des grandes constructions mais vous le verrez, il y a dans les propositions qui vous seront faites dans quelques minutes quelques intelligentes adaptations, quelques projets nouveaux et qui je l'espère devraient nous permettre de progresser sur les chemins du développement ou de la solidarité.

J'ai ainsi demandé que, selon les axes prioritaires d'actions que j'avais fixés à l'occasion de ma réélection en avril, des premières actions soient mises en place.

Qu'il y ait une première traduction de notre volonté d'agir dans certains domaines très préoccupants comme le logement et la précarité énergétique ou encore l'assistance technique des communes et communautés de communes.

Le Département de la Charente continuera à investir lourdement pour le territoire, près de 60 millions d'euros par an.

Hélas, c'est vrai, nos efforts de gestion ont ôté – comment pourrais-je dire ? :
Un petit brin de souffle, un peu de brillant
à certaines de nos politiques publiques facultatives.

Mais l'essentiel a été préservé. Et nous pouvons présenter cette année encore un budget qui tient debout et qui - je le souhaite - devrait nous permettre de réduire notre endettement.

Je le disais en tout début de propos.

Voilà quel doit être cette année encore l'objet de notre motivation, de notre ambition commune : le maintien à flot de notre imposant navire, la bonne gestion de nos comptes, la réduction de notre dette...

Et je crois que nous n'aurons pas, en plus, à rougir de nos investissements dans le domaine des routes départementales, dans celui des résidences pour personnes âgées, des aides au développement économique, dans celui des collèges bien entendu ou dans celui des grandes infrastructures départementales en particulier de la LGV Sud Europe Atlantique.

Parallèlement - là est aussi le rôle de cette assemblée - je continuerai à vous inviter à lutter à mes côtés pour la défense du service public charentais,

contre la fermeture des équipements publics,
pour le maintien d'une infrastructure hospitalière de qualité,
pour la desserte SNCF de la Charente,
pour la mise à deux fois deux voies des routes nationales,
pour l'accès des entreprises charentaises, aux importants marchés de réalisation des infrastructures charentaises, en particulier de la LGV...

Ce doit être cela aussi le Conseil général... !

Vous tous ici réunis, une voix, une voix forte et qui, au nom de tous, porte les intérêts de la Charente et des Charentais, défend leurs droits.

Et vous le verrez, il y aura dans les mois qui viennent et en dehors du champ même de notre action, de nos compétences, d'importants combats à mener ensemble encore pour la défense des intérêts de notre département.

Sans doute sera-t-il nécessaire que parfois nous nous indignions ensemble, qu'ensemble nous fassions rempart contre les idéologues de la finance et des marchés contre ceux-là même qui souhaitent nous faire payer leurs errements, qu'ensemble nous démontrions, à chaque fois que cela sera nécessaire, à chaque fois que cela sera remis en cause, l'intérêt du service public, service de l'Etat, service du Département, services des communes et de leurs groupements.

Je suis, pour ma part, persuadé que les systèmes de solidarité, de soutien, de partenariat mis en place par les collectivités toutes ensemble ont très largement contribué à surmonter les effets de la crise sur nos concitoyens.

Portons un instant notre regard sur la situation des retraités et chômeurs britanniques ou américains, victimes des trous dans les mailles du filet social et comparons...

C'est donc à la lumière de cet enjeu majeur, **la préservation du service public** aujourd'hui dans bien des cas à bout de souffle, que je vous invite maintenant à examiner chacune des actions qui vont vous être présentées.

Ensemble, elles forment un tout cohérent, qui, sans être spectaculaire, facilite la vie de chacun d'entre nous, modifie **positivement** le quotidien de chacun d'entre-nous.

Ensemble elles forment une masse aussi discrète qu'utile. Peu en connaissent l'étendue, peu en connaissent l'exhaustif contenu, mais tous l'utilisent.

Réapproprions-nous là ensemble au cours de ces deux jours de session budgétaire et rendons hommage, je le souhaite à cette belle institution, et à vous tous élus et fonctionnaires qui la faites vivre.

Merci à tous.